

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01696  
Numéro SIREN : 503 207 896  
Nom ou dénomination : INFOLEGALE

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/042736

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS Infolegale</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>5 0 3 2 0 7 8 9 6 0 0 0 2 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>Certifié conforme à l'original</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX	10 098 448	CQ	8 972 795	1 125 652
		Concessions, brevets et droits similaires AF	69 134	AG	57 269	11 864
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	248 741	AK		248 741
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	424 552	AU	230 219	194 332
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	895 344	CV		895 344
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	34 624	BI		34 624
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	11 770 845	BK	9 260 284	2 510 560
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 720 814	BY	263 783	2 457 031
		Autres créances (3) BZ	657 252	CA		657 252
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE		
		Disponibilités CF	4 151 178	CG		4 151 178
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	149 773	CI		149 773
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	7 679 019	CK	263 783	7 415 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	19 449 864	IA	9 524 068	9 925 796
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	318 765
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS Infolegale		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 440 000 )	DA		440 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		65 286	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		1 090 616	
	Report à nouveau	DH		( 420 297)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		1 282 053	
	Subventions d'investissement	DJ		9 932	
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		2 467 591	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN		217 044	
<b>TOTAL (II)</b>	DO		217 044		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		3 873	
<b>TOTAL (III)</b>	DR		3 873		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 094 100	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		417 642	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 299 225	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		581 164	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 845 154	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		7 237 287		
Ecarts de conversion passif*	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		9 925 796		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		5 544 004		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 164		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Infolegale				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	8 675 986	FH	192 843	FI	8 868 829	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 675 986	FK	192 843	FL	8 868 829	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	811 282	
	Subventions d'exploitation					FO	254 665	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	28 238	
	Autres produits (1) (11)					FQ	407	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	9 963 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 034 423	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	116 461	
	Salaires et traitements*					FY	3 120 440	
	Charges sociales (10)					FZ	1 212 439	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	876 022
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	32 092
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	278	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	8 392 157	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 571 266	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	95	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 780	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 157	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	22 937	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 22 842)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 548 424	

Désignation de l'entreprise SAS Infolegale Néant  \*

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 389
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	4 389
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HI	4 389
Impôts sur les bénéfices *		HJ	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HK	270 761
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HL	9 967 908
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HM	8 685 855
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HN	1 282 053
(2) Dont	produits de locations immobilières	HO	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IG	
	- Crédit-bail immobilier	HP	4 740
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IK	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC	
(9)	Dont transferts de charges	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	26 698
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		
	facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b> Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
Subventions d'investissement virées au résultat		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			4 389
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

RENVVOIS

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2021



Société à responsabilité limitée  
11, rue de la République  
43000 - Vignas - France  
11, Mont - 101 - France  
Tél : +33 (0) 4 72 171 171  
Fax : +33 (0) 4 72 171 170  
contact@altésis.fr

---

## Annexe aux comptes annuels

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

**Infolegale** (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 440 000



### Siège social

20 boulevard Eugène Deruelle

69003 Lyon

France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000" font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le Président, présentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition	:	€ 9 925 797
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 9 967 909
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 8 685 856
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 1 282 053

### 1. Activité de la Société, faits marquants de l'exercice

La Société exerce une activité de vente d'informations légales, juridiques et financières sur les entreprises au travers d'une plateforme internet.

Début 2021, conformément aux accords historiques conclus avec ses investisseurs et aux décisions prises fin 2020, Infolegale a procédé au rachat des titres détenus par ses associés non opérationnels et les a annulés au travers d'une réduction de capital. Le prix de rachat, compte tenu des modalités spécifiques convenues (se reporter au § 3.3 ci-après) s'est élevé à k€ 3 361. L'opération a été financée par un nouvel emprunt de k€ 2 500 alors que, concomitamment, l'ensemble des emprunts historiques ont été remboursés (soit un financement net de k€ 1 510).

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

### 2. Règles et méthodes comptables

#### 2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier aux règlements 2014-03 (PCG) et 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Frais de développement : appréciation du caractère activable des dépenses engagées puis analyse du rythme de consommation des avantages économiques et du risque de dépréciation ;
- Titres de filiales, de participations et autres titres immobilisés : appréciation de la valeur d'utilité des titres en tenant compte des performances financières des entités, de leur situation patrimoniale et de leur éventuelle valeur de transaction. Ces appréciations sont réalisées, en fonction des circonstances, au regard de business plans, des performances historiques ou d'opérations financières en cours.
- Provisions pour risques et charges : estimation au cas par cas du risque afférent aux litiges, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

#### 2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

##### Traitement des logiciels acquis

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation.

## Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

### Annexe aux comptes annuels

#### Traitement des dépenses de recherche et développement en matière informatique (R&D)

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement en matière informatique sont activées lorsque, notamment, la faisabilité du projet et sa rentabilité présentent une probabilité de réalisation jugée raisonnable. Les coûts activables comprennent généralement les dépenses engagées pour la conception, le codage, la configuration et la phase de test. Les coûts des mises à jour majeures et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés. Les coûts se rapportant à des opérations de maintenance et à des mises à jour et améliorations mineures sont constatés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses éligibles afférentes aux projets informatiques sont enregistrées à l'actif pour leur coût direct comprenant notamment :

- Dépenses de personnel ;
- Amortissement des matériels dédiés ;
- Sous-traitance ;
- Autres dépenses externes directement rattachées.

Les projets sont appréhendés individuellement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés. Lorsque programme comporte différentes phases susceptibles d'une utilisation indépendante, la mise en service est constatée à l'issue de chaque phase.

#### Actifs de contenus

Les coûts afférents à l'alimentation des bases de données destinées directement à l'activité commerciale et génératrices de revenus sont portés à l'actif dès lors que les dépenses sont clairement identifiables. Sont notamment incorporés les frais de personnel, les dépenses relatives à l'acquisition ou la location de données (lorsque les durées d'utilisations sont compatibles), les amortissements des matériels affectés à titre exclusif à cette activité et les frais de sous-traitance.

Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés.

#### Traitement des marques et noms de domaines

Les frais de dépôt de marque ainsi que les frais engagés pour la création de marques en interne sont comptabilisés dans les charges courantes de l'exercice.

En revanche, les marques et noms de domaines acquis sont portés à l'actif du bilan et ne sont pas amortis.

#### Identification des composants des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

#### Perte de valeur des immobilisations : amortissements et dépréciations

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société déduction faite de leur valeur résiduelle à la date de sortie prévue, sous réserve que cette dernière soit significative et déterminable dès l'origine.

Lorsqu'un écart survient entre les dotations aux amortissements comptables déterminées comme indiqué ci-dessus et les dotations aux amortissements fiscalement admises, un amortissement dérogatoire est enregistré (rubrique "provisions réglementées") si l'amortissement fiscalement admissible est supérieur à l'amortissement comptable. Les dotations et les reprises d'amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Si un évènement ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, lequel test consistant à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Développements – base de données	3 ans	Linéaire		
Développements – applications informatiques	3 ans	Linéaire		
Progiciels acquis	3 ans	Linéaire		
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire		
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire		
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire		
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire		

(\*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

### 2.4. Immobilisations financières

#### Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

### Prêts, Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture.

Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### 2.5. Créances clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

Les autres créances comprennent le cas échéant les créances en compte courant sur les entités du groupe.

### 2.6. Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

### 2.7. Financements et emprunts assortis de conditions spécifiques

Les financements obtenus auprès d'organismes publics ou assimilés pour lesquels le remboursement de la dette est en tout ou partie conditionné à la réalisation de certains objectifs (notamment techniques ou commerciaux) sont présentés à la rubrique « Avances conditionnées » du passif.

Lorsque les conventions prévoient une remise de dette cas de non atteinte des objectifs convenus, la réduction de la dette n'est enregistrée qu'après constat définitif formalisé entre les parties.

Lorsque les conventions prévoient sous certaines conditions dites de « succès » des « retours financiers » à l'organisme prêteur supérieurs au nominal de l'avance initiale, ces éléments sont évalués à chaque clôture et font l'objet d'une provision pour charges sauf s'il devient probable que les objectifs convenus ne pourront être atteints.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

La charge globale des « retours financiers » est évaluée sur la base de la performance future anticipée (prévisions) et, est ajustée en fonction des hypothèses retenues. La provision enregistrée en clôture correspond à la fraction des coûts encourus sur la base des réalisations à cette date.

### 2.8. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les événements à l'origine :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'évènements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 2.9. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.10. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés.

### 2.11. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont composés majoritairement d'abonnements aux services d'informations proposés par Infolegale. Ces abonnements sont traités en application des dispositions relatives aux prestations continues, la part afférente à l'exercice suivant, déterminée prorata temporis, étant enregistrée en produits constatés d'avance.

Les activités de vente d'informations ponctuelles sont enregistrées définitivement lors de la remise des informations visées. Les développements spécifiques réalisés pour des clients sont appréhendés pour la plupart selon la méthode comptable des prestations discontinues à échéances successives conduisant à reconnaître le chiffre d'affaires en fonction de l'avancement.

Les prestations réalisées et non encore facturées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en factures à établir.

### 2.12. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, ainsi que les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes sont enregistrées à la date de l'évènement décidant la distribution. Lorsque les résultats font l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, ils sont constatés en date de clôture de la filiale ou participation.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

### 2.13. Engagements sociaux

Les engagements envers le personnel salarié de l'entreprise ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés en engagements hors bilan dans la suite de l'Annexe.

## 3. Précisions et commentaires sur les comptes

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

### 3.1. Traitement des coûts de développement

Les coûts de développement comprennent :

- Les dépenses engagées pour constituer et alimenter le contenu des bases de données exploitées commercialement par la Société (charges externes relatives à l'acquisition et au traitement des informations, salaires et charges sociales des personnels traitant les données) ;
- Les dépenses engagées pour développer les logiciels et systèmes informatiques permettant d'exploiter commercialement les données visées ci-dessus (salaires et charges sociales des personnels impliqués dans les développements informatiques, sous-traitance).

Il est précisé que ces coûts sont constitutifs de projets de développement globaux.

Au titre du présent exercice, le montant total des dépenses incorporées dans des développements (informatiques, contenus) portés à l'actif est de k€ 811.

Les développements relatifs à la constitution de bases de données sont amortis à compter de la fin du mois au cours duquel ont été engagées les dépenses portées à l'actif. Les autres développements sont amortis à compter de la mise à disposition commerciale auprès des utilisateurs des outils et des services développés.

### 3.2. Programme de développements faisant l'objet d'une aide financière BPI

Infolegale bénéficie d'une aide financière de BPI France Financement qui comprend un volet en subvention et une avance remboursable sous conditions. Les principales modalités de la convention d'aide sont reprises ci-dessous :

- Durée : 52 mois à compter de mars 2018
- Enveloppe de dépenses éligibles : k€ 2 864
- Taux d'aide sous forme de subvention : 30 %
- Taux d'aide sous forme d'avance conditionnée : 15 % (échéances de remboursement en 2023 et 2024)

Au plan comptable, Infolegale reconnaît la subvention acquise en distinguant selon qu'elle couvre des dépenses enregistrées en charges ou des dépenses comprises dans les développements immobilisés :

- Pour la part finançant des dépenses enregistrées en charges, la subvention est reconnue en résultat d'exploitation au titre de l'exercice de comptabilisation de la dépense ;
- Pour la part finançant des dépenses comprises dans les développements immobilisés, la subvention est inscrite au passif du bilan à la rubrique « subvention d'investissements » des capitaux propres puis reprise en résultat au fur et à mesure des amortissements pratiqués sur les développements concernés.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

Les tableaux suivants récapitulent le bilan financier du programme :

### Budgets / dépenses engagées / aides acquises

Tableau récapitulatif, €	Budget	Exercice courant	Cumul	Budget disponible
Dépenses éligibles	2 864 304	910 995	3 068 114	.
Montant acquis de l'avance remboursable	429 646	106 078	429 646	.
Montant acquis de la subvention	859 290	212 154	859 290	.
<i>Dont portion portée en REX</i>		211 188	844 968	
<i>Dont portion portée en capitaux propres</i>		966	14 322	

### Développements immobilisés et programme Complyfy

Développements immobilisés de l'exercice (*); €	En service	En cours	Total
Hors périmètre BPI	.	174 930	174 930
Compris dans le périmètre BPI	4 148	.	4 148
<b>Total</b>	<b>4 148</b>	<b>174 930</b>	<b>179 078</b>

(\* ) hors actifs de contenus

### Suivi des subventions reconnues en capitaux propres

Suivi des subventions portées en capitaux propres, €	Cumul à l'ouverture de l'exercice	Flux exercice courant	Cumul à la clôture de l'exercice
Montant brut	13 356	966	14 322
Montant repris en résultat	.	4 389	4 389
<b>Montant net</b>	<b>13 356</b>	<b>(3 423)</b>	<b>9 933</b>

### Situation de trésorerie, créances et dettes

Suivi financier, €	Subvention	Avance remboursable	Total
Avances encaissées	434 084	217 044	651 128
Droits contractuels acquis (cf. dépenses engagées)	859 290	429 646	1 288 936
<b>Balance nette</b>	<b>425 206</b>	<b>212 602</b>	<b>637 808</b>
<b>Solde débiteur (créance)</b>	<b>425 206</b>	.	<b>425 206</b>
<b>Solde créditeur (solde de l'avance)</b>	.	<b>(217 044)</b>	<b>(217 044)</b>
Classement comptable	Autres créances \ dettes	Avances conditionnées	

### 3.3. Mouvements intervenus sur les capitaux propres

Dans le contexte indiqué au § 1 ci-avant, Infolegale a procédé début 2021 au rachat d'une partie de ses propres titres et à leur annulation par voie de réduction du nombre d'actions formant son capital. Le prix de rachat des titres comprenait une part fixe de k€ 2 941 et une partie variable conditionnelle (« earn-out ») de k€ 420, soit un total de k€ 3 361.

Au 31 décembre 2021, les conditions suspenses conduisant à l'attribution de l'earn-out étant levées à l'exception de celle tenant à l'approbation des comptes annuels 2021 par les associés, il a été considéré que l'engagement pris envers les cédants devait être traduit par un passif à leur égard dont la contrepartie est un compte d'ordre débiteur assimilé à un report à nouveau. La dette envers les anciens associés a été constatée en « Autres dettes » à moins d'un an.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau qui suit :

Rubrique, €	Ouverture	Rachat / réduction de capital (1)	Affectation du résultat N-1 (2)	Résultat de l'exercice N	Sous total au 31.12.2021	Complément de prix (3)	Clôture
Capital social	758 846	(318 846)			440 000		440 000
Réserve légale	65 286				65 286		65 286
Autres réserves	1 170 366	(1 170 366)	1 090 617		1 090 617		1 090 617
Report à nouveau		(1 451 417)	1 451 417				
Compte d'ordre débiteur							
Résultat de l'exercice	2 542 034		(2 542 034)	1 282 053	1 282 053	(420 297)	(420 297)
<b>Total</b>	<b>4 536 533</b>	<b>(2 940 630)</b>		<b>1 282 053</b>	<b>2 877 956</b>	<b>(420 297)</b>	<b>2 457 659</b>
Nombre d'actions	172 465	(72 465)			100 000		100 000
Nominal	4,40	4,40			4,40		4,40

### Notes

(1) Rachat d'actions en vue de leur annulation

(2) Imputation du report à nouveau débiteur résultant du (1) sur le compte de réserves (AGOA 26.05.2021)

(3) Constatation du complément de prix de rachat des titres Infolegale qui sera définitivement dû après l'approbation des comptes 2021

### 3.4. Filiales et participations

Ventilation des titres par nature	Exercice clos le	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part du capital détenu (*)	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette des titres détenus	Pôts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions, et avals donnés	Chiffre d'affaires Ht du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (plus de 50% du capital détenu) et titres assimilés												
Infolegale (Maurice) Limitée - N° 125831 Ile Maurice	31.12.2021	26 000	20 322	100,00%	26 000		26 000	10 193		739 869	44 861	
Participations (de 10% à 50% du capital détenu) et titres assimilés												
SAS SIS (*)	31.12.2021	542 790	2 018 269	13,85%	702 220		702 220			1 163 416	(1 522 727)	
RCS Lyon 824 003 958												
SAS Conformilée	31.12.2021	289 300	n/c	19,22%	167 124		167 124			n/c	n/c	
RCS Lyon 848 312 708												
Autres titres immobilisés et titres assimilés (moins de 10% du capital détenu)												

(\*) Hors prise en compte des valeurs mobilières donnant un droit différé au capital (BSA, AGA, BSPCE...)

Nb : la mention « n/c » signifie que les comptes 2021 des entités visées n'étaient pas encore disponibles à la date d'arrêté des comptes annuels d'Infolegale.

### Infolegale (Maurice) Limitée

Siège social : 10, Frères Felix de Valois, 56 290 Port Louis, Ile Maurice

Capital social : 1 000 000 MUR (environ k€ 26), divisé en 100 000 actions de 10 MUR de nominal.

Cette entité réalise des travaux de traitement de données, essentiellement en sous-traitance pour Infolegale.

### SIS

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

SIS est une plateforme dédiée au contrôle des données bancaires et à la lutte contre la fraude fournisseurs. L'évolution de l'entité étant satisfaisante, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

### Conformité

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Conformité, créée en 2019, développe une plateforme collaborative de collecte des informations de KYC B2B. L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### 3.5. Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation

La Société a opté pour le régime du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») au titre des dépenses exposées en 2021 pour certains de ses projets de R&D. Au titre de l'exercice écoulé, Infolegale a comptabilisé un Crédit d'Impôt Innovation (« CII ») de k€ 53 et un Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») de k€ 89.

### 3.6. Provisions pour charges

Les provisions pour charges comprennent une provision relative aux « retours financiers » dus à BPI France au titre des avances conditionnées.

### 3.7. Traitement comptable des conventions d'échanges de prestations

Infolegale a conclu avec des plateformes de diffusion d'informations des conventions d'échanges au titre desquelles Infolegale exécute une prestation de fourniture de données (informations sur les entreprises) et la plateforme fournit en retour, selon les cas, d'autres données ou une prestation publicitaire.

Les prestations réciproques convenues intégrant de la publicité concement des périodes différentes et ne font pas l'objet d'exécutions symétriques. En application des dispositions de l'article 627-1 du PCG et de la position EC 2005-90 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Infolegale a reconnu dans ses comptes un déséquilibre défavorable de k€ 37 (chiffre d'affaires inférieur aux charges) sur les conventions de l'exercice. La situation étant identique au titre de l'exercice précédent, l'impact net sur les comptes de l'exercice 2021 est donc nul.

Le chiffre d'affaires d'Infolegale concerné par ces conventions d'échanges était de k€ 178 en 2021, dont k€ 143 avec pour contrepartie l'achat de prestations publicitaires ou promotionnelles.

### 3.8. Analyse des provisions reprises

Le détail des provisions est communiqué dans la suite des annexes. Sont analysées à cette rubrique les reprises de provisions enregistrées au cours de l'exercice :

<u>Nature de la provision</u>	Reprise N	Dont avec usage	Dont sans usage
Créances clients	K€ 2	-	K€ 2

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

### 3.9. Impôts différés, accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Le tableau ci-dessous récapitule les économies ou charges futures d'impôt sur les sociétés (« IS ») résultant des divergences temporaires de traitement entre la comptabilité et la fiscalité ainsi que du fait des déficits fiscaux antérieurs reportables. En application des normes comptables, ces éléments ne font pas enregistrés dans les comptes de la Société.

€	Ouverture	Résultat N	Autres variations	Clôture
<b>Divergence sur les actifs</b>				
Prestations à facturer				
Frais d'acquisition de titres	1 111	(1 111)		
<b>Divergence sur les passifs</b>				
Provisions pour charges	2 093	1 780		3 873
Produits constatés d'avance	24 412	129		24 541
<b>Autres éléments</b>				
Déficits fiscaux reportables				
<b>Total des divergences fiscales</b>	<b>27 616</b>	<b>798</b>		<b>28 414</b>
Taux de l'IS retenu	26,50%			25,00%
<b>Impôt différé actif (économie future d'IS)</b>	<b>7 318</b>	<b>(215)</b>		<b>7 104</b>
<b>Impôt différé passif (charge future d'IS)</b>				

La réalisation des économies futures d'IS évaluées ci-dessus est conditionnée à la réalisation de résultats taxables futurs positifs.

## 4. Engagements et hors bilan

### 4.1. Garanties relatives aux dettes bancaires

Certaines dettes bancaires, d'un montant à l'origine de k€ 2 500 et présentant un solde en date de clôture de k€ 2 092, font l'objet des garanties suivantes accordées au bénéfice des établissements financiers les ayant octroyées :

- Assurances « homme-clé » avec délégation au bénéfice des établissements financiers.

Par ailleurs, les financements sus visés font l'objet de différents engagements de la part de la Société conformément aux usages pour ce type de conventions.

### 4.2. Engagements relatifs au personnel salarié

#### 4.2.1. Engagements de retraite

Les salariés bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite en application des dispositions légales et conventionnelles. Les droits acquis par l'ensemble du personnel ont été évalués à k€ 169 selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,85 % au 31 décembre 2021
- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 3 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans (salariés nés avant 1955), 67 ans (salariés nés après 1955)
- Taux de charges sociales : 40 %
- Taux de rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans (zéro au-delà)

Ces droits n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Annexe aux comptes annuels

### 4.3. Autres engagements

#### Engagements en matière de crédit-bail et de location longue durée

Les engagements en matière de crédit-bail sont rappelés au tableau « Crédit-Bail » joint dans la suite des annexes (nb: seuls sont présentés les contrats en cours en date de clôture). Les engagements en matière de location longue durée avec option d'achat et de location simple ne sont pas inclus dans les engagements de crédit-bail.

## 5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives

### 5.1. Chiffre d'affaires par activités et marchés géographiques

Le chiffre d'affaires d'Infolegale est réalisé sur le territoire métropolitain à l'exception de k€ 193 réalisés avec les DOM-TOM-COM et l'étranger.

### 5.2. Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

### 5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Montants pris en charges durant l'exercice :

▪ Contrôle légal des comptes	:	k€ 12
▪ Autres diligences	:	néant

### 5.4. Justification de l'exemption de présentation de comptes consolidés

La Société, en tant que société mère d'un groupe, est exemptée de publication de comptes consolidés en application des dispositions comptables relatives aux petits groupes (art. L233-17 et R.233-16 du code de commerce).

### 5.5. Evènements subséquents

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 417 575	680 874		10 098 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	185 053	177 430	44 608	317 875
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 602 628</b>	<b>858 304</b>	<b>44 608</b>	<b>10 416 324</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	129 143	26 428		155 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		26 534		26 534
- Emballages récupérables et divers	208 247	41 832	7 631	242 448
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	3 845		3 845	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>341 234</b>	<b>94 794</b>	<b>11 476</b>	<b>424 552</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	895 344			895 344
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>28 082</b>	<b>6 542</b>		<b>34 625</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 867 289</b>	<b>959 640</b>	<b>56 084</b>	<b>11 770 845</b>

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 165 508	807 287		8 972 796
- Fonds commercial				57 269
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 431	8 839		57 269
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 213 939</b>	<b>816 126</b>		<b>9 030 065</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 916	14 929		57 844
- Matériel de transport		4 363		4 363
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 039	40 604	7 631	168 012
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>177 955</b>	<b>59 896</b>	<b>7 631</b>	<b>230 220</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 391 894</b>	<b>876 022</b>	<b>7 631</b>	<b>9 260 285</b>

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 562 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 625		34 625
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 720 815	2 402 049	318 766
Autres	657 253	657 253	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	149 774	149 774	
<b>Total</b>	<b>3 562 466</b>	<b>3 209 076</b>	<b>353 390</b>

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	45 728
Disponibilités	31 175
<b>Total</b>	<b>76 903</b>

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	233 231	32 092	1 540	263 784
<b>Total</b>	<b>233 231</b>	<b>32 092</b>	<b>1 540</b>	<b>263 784</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		32 092	1 540	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 440 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 4,40 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions de catégorie A	100 000			100 000
Actions de catégorie B	72 465		72 465	
<b>TOTAL</b>	<b>172 465</b>		<b>72 465</b>	<b>100 000</b>

Les actions de catégorie A comportent un droit de vote double. Les actions de catégorie B bénéficiaient d'un dividende prioritaire.

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 093	1 780			3 873
<b>Total</b>	<b>2 093</b>	<b>1 780</b>			<b>3 873</b>

#### Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	1 780
Exceptionnelles	

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 237 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 164	1 164		
- à plus de 1 an à l'origine	2 092 936	411 662	1 681 274	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 643	417 643		
Dettes fiscales et sociales	1 299 226	1 299 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	581 164	570 083	11 081	
Produits constatés d'avance	2 845 154	2 844 226	929	
<b>Total</b>	<b>7 237 288</b>	<b>5 544 004</b>	<b>1 693 283</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 397 242			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	1 664
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	67 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540 377
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	139 810
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>749 585</b>

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	149 774
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>149 774</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	2 845 154
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 845 154</b>

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 548 425	269 598	1 278 827
+ Résultat exceptionnel	4 389	1 163	3 226
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 552 814</b>	<b>270 761</b>	<b>1 282 053</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

# Infolegale

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	22	
Employés	38	
Ouvriers	2	
<b>Total</b>	<b>62</b>	

## Engagements financiers

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				53 499	53 499
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				5 231	5 231
Amortissements				5 231	5 231
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				4 844	4 844
Redevances payées				4 844	4 844
A un an au plus				10 441	10 441
A plus d'un an et cinq ans au plus				16 531	16 531
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				26 972	26 972
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				32 845	32 845
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				32 845	32 845
Montant pris en charge dans l'exercice				4 740	4 740

**INFOLEGALE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 499 413,20 euros**  
**Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle**  
**Immeuble Le Britannia**  
**Allée C, 69003 Lyon**  
**503 207 896 RCS Lyon**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 22 JUIN 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 282 053,36 euros de la manière suivante :

- à hauteur de	420 297,00 euros
à l'apurement du compte « Report à nouveau » débiteur figurant au passif du bilan	
- le solde, soit	861 756,36 euros
au compte « Autres réserves » figurant au passif du bilan	
	<hr/>
Total	1 282 053,36 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 JUIN 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Frédéric Julien





2 B Avenue Pierre de Coubertin  
38170 Seyssinet-Pariset

## **INFOLEGALE**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## INFOLEGALE

Société par actions simplifiée

RCS : LYON 503 207 896

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société INFOLEGALE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFOLEGALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues

sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **Traitement des dépenses de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement figurent au bilan pour un montant net de 1 125 K€. Les notes « 2.3 Immobilisations corporelles et incorporelles - Traitement des dépenses de recherche et développement » et « 3.1 Traitement des coûts de développement » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces frais.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

### **Reconnaissance des revenus**

Les produits constatés d'avance, dont le montant figurant au 31 décembre 2021 s'établit à 2 845K€ sont évalués selon les modalités décrites en note « 2.11 Méthode de reconnaissance des revenus » de l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode comptable et des informations données dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de la correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset, le 16 juin 2022



Bertrand Celse

Associé

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 675 986	192 843	8 868 830	7 628 668
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 675 986</b>	<b>192 843</b>	<b>8 868 830</b>	<b>7 628 668</b>

	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée		-7 030
Production immobilisée	811 283	892 824
Subventions d'exploitation	254 666	304 638
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 238	96 307
Autres produits	407	14 888
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>9 963 424</b>	<b>8 930 295</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	3 034 424	2 919 818
Impôts, taxes et versements assimilés	116 462	127 966
Salaires et traitements	3 120 440	2 650 205
Charges sociales	1 212 439	1 032 524
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	876 022	870 842
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	32 092	52 413
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	278	1 780
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 392 157</b>	<b>7 655 548</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 571 267</b>	<b>1 274 746</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation	95	4
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>95</b>	<b>4</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 780	1 434
Intérêts et charges assimilées	21 158	1 459
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>22 938</b>	<b>2 893</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-22 842</b>	<b>-2 888</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 548 425</b>	<b>1 271 858</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 389	1 626 875
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 389</b>	<b>1 626 875</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		70
Sur opérations en capital		46 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>46 570</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 389</b>	<b>1 580 305</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	270 761	310 129
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>9 967 909</b>	<b>10 557 174</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>8 685 856</b>	<b>8 015 140</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 282 053</b>	<b>2 542 034</b>

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	10 098 449	8 972 796	1 125 653	1 252 066
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	69 134	57 269	11 865	18 204
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	248 741		248 741	118 419
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	424 552	230 220	194 332	159 435
Immobilisations corporelles en cours				3 845
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	895 344		895 344	895 344
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 625		34 625	28 082
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 770 845</b>	<b>9 260 285</b>	<b>2 510 560</b>	<b>2 475 395</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 720 815	263 784	2 457 031	2 613 867
Autres créances	657 253		657 253	496 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 151 179		4 151 179	4 653 351
Charges constatées d'avance (3)	149 774		149 774	161 043
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 679 020</b>	<b>263 784</b>	<b>7 415 236</b>	<b>7 925 202</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 449 865</b>	<b>9 524 068</b>	<b>9 925 797</b>	<b>10 400 597</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			318 766	588 102

## Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	440 000	758 846
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	65 286	65 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 090 617	1 170 366
Report à nouveau	-420 297	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 282 053</b>	<b>2 542 034</b>
Subventions d'investissement	9 933	13 356
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 467 592</b>	<b>4 549 889</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	217 044	217 044
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>217 044</b>	<b>217 044</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 873	2 093
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 873</b>	<b>2 093</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 094 100	991 537
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 643	305 095
Dettes fiscales et sociales	1 299 226	1 416 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	581 164	493 909
Produits constatés d'avance	2 845 154	2 424 244
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 237 288</b>	<b>5 631 571</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 925 797</b>	<b>10 400 597</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 693 283	317 081
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 544 004	5 314 490
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 164	1 785
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Annexe aux comptes annuels

**Infolegale** (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 440 000



### Siège social

20 boulevard Eugène Deruelle

69003 Lyon

France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000' " font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le Président, présentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition	:	€ 9 925 797
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 9 967 909
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 8 685 856
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 1 282 053

### **1. Activité de la Société, faits marquants de l'exercice**

La Société exerce une activité de vente d'informations légales, juridiques et financières sur les entreprises au travers d'une plateforme internet.

Début 2021, conformément aux accords historiques conclus avec ses investisseurs et aux décisions prises fin 2020, Infolegale a procédé au rachat des titres détenus par ses associés non opérationnels et les a annulés au travers d'une réduction de capital. Le prix de rachat, compte tenu des modalités spécifiques convenues (se reporter au § 3.3 ci-après) s'est élevé à k€ 3 361. L'opération a été financée par un nouvel emprunt de k€ 2 500 alors que, concomitamment, l'ensemble des emprunts historiques ont été remboursés (soit un financement net de k€ 1 510).

## Annexe aux comptes annuels

### 2. Règles et méthodes comptables

#### 2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier aux règlements 2014-03 (PCG) et 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Frais de développement : appréciation du caractère activable des dépenses engagées puis analyse du rythme de consommation des avantages économiques et du risque de dépréciation ;
- Titres de filiales, de participations et autres titres immobilisés : appréciation de la valeur d'utilité des titres en tenant compte des performances financières des entités, de leur situation patrimoniale et de leur éventuelle valeur de transaction. Ces appréciations sont réalisées, en fonction des circonstances, au regard de business plans, des performances historiques ou d'opérations financières en cours.
- Provisions pour risques et charges : estimation au cas par cas du risque afférent aux litiges, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

#### 2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

##### Traitement des logiciels acquis

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation.

## Annexe aux comptes annuels

### Traitement des dépenses de recherche et développement en matière informatique (R&D)

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement en matière informatique sont activées lorsque, notamment, la faisabilité du projet et sa rentabilité présentent une probabilité de réalisation jugée raisonnable. Les coûts activables comprennent généralement les dépenses engagées pour la conception, le codage, la configuration et la phase de test. Les coûts des mises à jour majeures et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés. Les coûts se rapportant à des opérations de maintenance et à des mises à jour et améliorations mineures sont constatés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses éligibles afférentes aux projets informatiques sont enregistrées à l'actif pour leur coût direct comprenant notamment :

- Dépenses de personnel ;
- Amortissement des matériels dédiés ;
- Sous-traitance ;
- Autres dépenses externes directement rattachées.

Les projets sont appréhendés individuellement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés. Lorsque programme comporte différentes phases susceptibles d'une utilisation indépendante, la mise en service est constatée à l'issue de chaque phase.

### Actifs de contenus

Les coûts afférents à l'alimentation des bases de données destinées directement à l'activité commerciale et génératrices de revenus sont portés à l'actif dès lors que les dépenses sont clairement identifiables. Sont notamment incorporés les frais de personnel, les dépenses relatives à l'acquisition ou la location de données (lorsque les durées d'utilisations sont compatibles), les amortissements des matériels affectés à titre exclusif à cette activité et les frais de sous-traitance.

Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée en fonction du rythme auquel les avantages économiques associés sont consommés.

### Traitement des marques et noms de domaines

Les frais de dépôt de marque ainsi que les frais engagés pour la création de marques en interne sont comptabilisés dans les charges courantes de l'exercice.

En revanche, les marques et noms de domaines acquis sont portés à l'actif du bilan et ne sont pas amortis.

### Identification des composants des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

### Perte de valeur des immobilisations : amortissements et dépréciations

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

## Annexe aux comptes annuels

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société déduction faite de leur valeur résiduelle à la date de sortie prévue, sous réserve que cette dernière soit significative et déterminable dès l'origine.

Lorsqu'un écart survient entre les dotations aux amortissements comptables déterminées comme indiqué ci-dessus et les dotations aux amortissements fiscalement admises, un amortissement dérogatoire est enregistré (rubrique "provisions réglementées") si l'amortissement fiscalement admissible est supérieur à l'amortissement comptable. Les dotations et les reprises d'amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Si un évènement ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, lequel test consistant à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Développements – base de données	3 ans	Linéaire		
Développements – applications informatiques	3 ans	Linéaire		
Progiciels acquis	3 ans	Linéaire		
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire		
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire		
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire		
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire		

(\*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

### 2.4. Immobilisations financières

#### Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la

## Annexe aux comptes annuels

rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

### Prêts, Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture.

Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

### 2.5. Créances clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

Les autres créances comprennent le cas échéant les créances en compte courant sur les entités du groupe.

### 2.6. Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

### 2.7. Financements et emprunts assortis de conditions spécifiques

Les financements obtenus auprès d'organismes publics ou assimilés pour lesquels le remboursement de la dette est en tout ou partie conditionné à la réalisation de certains objectifs (notamment techniques ou commerciaux) sont présentés à la rubrique « Avances conditionnées » du passif.

Lorsque les conventions prévoient une remise de dette cas de non atteinte des objectifs convenus, la réduction de la dette n'est enregistrée qu'après constat définitif formalisé entre les parties.

Lorsque les conventions prévoient sous certaines conditions dites de « succès » des « retours financiers » à l'organisme prêteur supérieurs au nominal de l'avance initiale, ces éléments sont évalués à chaque clôture et font l'objet d'une provision pour charges sauf s'il devient probable que les objectifs convenus ne pourront être atteints.

## Annexe aux comptes annuels

La charge globale des « retours financiers » est évaluée sur la base de la performance future anticipée (prévisions) et, est ajustée en fonction des hypothèses retenues. La provision enregistrée en clôture correspond à la fraction des coûts encourus sur la base des réalisations à cette date.

### 2.8. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les événements à l'origine :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'évènements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 2.9. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.10. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés.

### 2.11. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont composés majoritairement d'abonnements aux services d'informations proposés par Infolegale. Ces abonnements sont traités en application des dispositions relatives aux prestations continues, la part afférente à l'exercice suivant, déterminée prorata temporis, étant enregistrée en produits constatés d'avance.

Les activités de vente d'informations ponctuelles sont enregistrées définitivement lors de la remise des informations visées. Les développements spécifiques réalisés pour des clients sont appréhendés pour la plupart selon la méthode comptable des prestations discontinues à échéances successives conduisant à reconnaître le chiffre d'affaires en fonction de l'avancement.

Les prestations réalisées et non encore facturées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en factures à établir.

### 2.12. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, ainsi que les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes sont enregistrées à la date de l'évènement décidant la distribution. Lorsque les résultats font l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, ils sont constatés en date de clôture de la filiale ou participation.

## Annexe aux comptes annuels

### 2.13. Engagements sociaux

Les engagements envers le personnel salarié de l'entreprise ne sont pas provisionnés. Ils sont mentionnés en engagements hors bilan dans la suite de l'Annexe.

## 3. Précisions et commentaires sur les comptes

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

### 3.1. Traitement des coûts de développement

Les coûts de développement comprennent :

- Les dépenses engagées pour constituer et alimenter le contenu des bases de données exploitées commercialement par la Société (charges externes relatives à l'acquisition et au traitement des informations, salaires et charges sociales des personnels traitant les données) ;
- Les dépenses engagées pour développer les logiciels et systèmes informatiques permettant d'exploiter commercialement les données visées ci-dessus (salaires et charges sociales des personnels impliqués dans les développements informatiques, sous-traitance).

Il est précisé que ces coûts sont constitutifs de projets de développement globaux.

Au titre du présent exercice, le montant total des dépenses incorporées dans des développements (informatiques, contenus) portés à l'actif est de k€ 811.

Les développements relatifs à la constitution de bases de données sont amortis à compter de la fin du mois au cours duquel ont été engagées les dépenses portées à l'actif. Les autres développements sont amortis à compter de la mise à disposition commerciale auprès des utilisateurs des outils et des services développés.

### 3.2. Programme de développements faisant l'objet d'une aide financière BPI

Infolegale bénéficie d'une aide financière de BPI France Financement qui comprend un volet en subvention et une avance remboursable sous conditions. Les principales modalités de la convention d'aide sont reprises ci-dessous :

- Durée : 52 mois à compter de mars 2018
- Enveloppe de dépenses éligibles : k€ 2 864
- Taux d'aide sous forme de subvention : 30 %
- Taux d'aide sous forme d'avance conditionnée : 15 % (échéances de remboursement en 2023 et 2024)

Au plan comptable, Infolegale reconnaît la subvention acquise en distinguant selon qu'elle couvre des dépenses enregistrées en charges ou des dépenses comprises dans les développements immobilisés :

- Pour la part finançant des dépenses enregistrées en charges, la subvention est reconnue en résultat d'exploitation au titre de l'exercice de comptabilisation de la dépense ;
- Pour la part finançant des dépenses comprises dans les développements immobilisés, la subvention est inscrite au passif du bilan à la rubrique « subvention d'investissements » des capitaux propres puis reprise en résultat au fur et à mesure des amortissements pratiqués sur les développements concernés.

## Annexe aux comptes annuels

Les tableaux suivants récapitulent le bilan financier du programme :

### Budgets / dépenses engagées / aides acquises

Tableau récapitulatif, €	Budget	Exercice courant	Cumul	Budget disponible
Dépenses éligibles	2 864 304	910 995	3 068 114	.
Montant acquis de l'avance remboursable	429 646	106 078	429 646	.
Montant acquis de la subvention	859 290	212 154	859 290	.
<i>Dont portion portée en REX</i>		211 188	844 968	
<i>Dont portion portée en capitaux propres</i>		966	14 322	

### Développements immobilisés et programme Complify

Développements immobilisés de l'exercice (*), €	En service	En cours	Total
Hors périmètre BPI	.	174 930	174 930
Compris dans le périmètre BPI	4 148		4 148
<b>Total</b>	<b>4 148</b>	<b>174 930</b>	<b>179 078</b>

(\*) hors actifs de contenus

### Suivi des subventions reconnues en capitaux propres

Suivi des subventions portées en capitaux propres, €	Cumul à l'ouverture de l'exercice	Flux exercice courant	Cumul à la clôture de l'exercice
Montant brut	13 356	966	14 322
Montant repris en résultat	.	4 389	4 389
<b>Montant net</b>	<b>13 356</b>	<b>(3 423)</b>	<b>9 933</b>

### Situation de trésorerie, créances et dettes

Suivi financier, €	Subvention	Avance remboursable	Total
Avances encaissées	434 084	217 044	651 128
Droits contractuels acquis (cf. dépenses engagées)	859 290	429 646	1 288 936
<b>Balance nette</b>	<b>425 206</b>	<b>212 602</b>	<b>637 808</b>
<b>Solde débiteur (créance)</b>	<b>425 206</b>	.	<b>425 206</b>
<b>Solde créditeur (solde de l'avance)</b>	.	<b>(217 044)</b>	<b>(217 044)</b>
Classement comptable	Autres créances \ dettes	Avances conditionnées	

### 3.3. Mouvements intervenus sur les capitaux propres

Dans le contexte indiqué au § 1 ci-avant, Infolegale a procédé début 2021 au rachat d'une partie de ses propres titres et à leur annulation par voie de réduction du nombre d'actions formant son capital. Le prix de rachat des titres comprenait une part fixe de k€ 2 941 et une partie variable conditionnelle (« earn-out ») de k€ 420, soit un total de k€ 3 361.

Au 31 décembre 2021, les conditions suspensives conduisant à l'attribution de l'earn-out étant levées à l'exception de celle tenant à l'approbation des comptes annuels 2021 par les associés, il a été considéré que l'engagement pris envers les cédants devait être traduit par un passif à leur égard dont la contrepartie est un compte d'ordre débiteur assimilé à un report à nouveau. La dette envers les anciens associés a été constatée en « Autres dettes » à moins d'un an.

## Annexe aux comptes annuels

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau qui suit :

Rubrique, €	Ouverture	Rachat / réduction de capital (1)	Affectation du résultat N-1 (2)	Résultat de l'exercice N	Sous total au 31.12.2021	Complément de prix (3)	Clôture
Capital social	758 846	(318 846)			440 000		440 000
Réserve légale	65 286				65 286		65 286
Autres réserves	1 170 366	(1 170 366)	1 090 617		1 090 617		1 090 617
Report à nouveau	.	(1 451 417)	1 451 417		.		.
Compte d'ordre débiteur	.				.	(420 297)	(420 297)
Résultat de l'exercice	2 542 034		(2 542 034)	1 282 053	1 282 053		1 282 053
<b>Total</b>	<b>4 536 533</b>	<b>(2 940 630)</b>	.	<b>1 282 053</b>	<b>2 877 956</b>	<b>(420 297)</b>	<b>2 457 659</b>
Nombre d'actions	172 465	(72 465)			100 000		100 000
Nominal	4,40	4,40			4,40		4,40

### Notes

(1) Rachat d'actions en vue de leur annulation

(2) Imputation du report à nouveau débiteur résultant du (1) sur le compte de réserves (AGOA 26.05.2021)

(3) Constatation du complément de prix de rachat des titres Infolegale qui sera définitivement dû après l'approbation des comptes 2021

### 3.4. Filiales et participations

Ventilation des titres par nature	Exercice clos le	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part du capital détenue (*)	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette des titres détenus	Pête & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires Ht du dernier exercice clos	Résultats nets du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>												
Infolegale (Maurice) Limitée - N°125831 Ile Maurice	31.12.2021	26 000	20 322	100,00%	26 000	.	26 000	10 193	.	739 869	44 861	.
<b>Participations (de 10% à 50% du capital détenu) et titres assimilés</b>												
SAS SIS (*) RCS Lyon 824 003 958	31.12.2021	542 790	2 018 269	13,85%	702 220	.	702 220	.	.	1 163 416	(1 522 727)	.
SAS Conformitee RCS Lyon 848 312 708	31.12.2021	289 300	n/c	19,22%	167 124	.	167 124	.	.	n/c	n/c	.
<b>Autres titres immobilisés et titres assimilés (moins de 10% du capital détenu)</b>												

(\*) Hors prise en compte des valeurs mobilières donnant un droit différé au capital (BSA, AGA, BSPCE...)

Nb : la mention « n/c » signifie que les comptes 2021 des entités visées n'étaient pas encore disponibles à la date d'arrêté des comptes annuels d'Infolegale.

### Infolegale (Maurice) Limitée

Siège social : 10, Frères Felix de Valois, 56 290 Port Louis, Ile Maurice

Capital social : 1 000 000 MUR (environ k€ 26), divisé en 100 000 actions de 10 MUR de nominal.

Cette entité réalise des travaux de traitement de données, essentiellement en sous-traitance pour Infolegale.

### SIS

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

SIS est une plateforme dédiée au contrôle des données bancaires et à la lutte contre la fraude fournisseurs. L'évolution de l'entité étant satisfaisante, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

## Annexe aux comptes annuels

### Conformitee

Siège social : 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

Conformitee, créée en 2019, développe une plateforme collaborative de collecte des informations de KYC B2B. L'évolution de l'entité étant globalement conforme aux prévisions, aucune dépréciation des actifs n'a été envisagée.

### 3.5. Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation

La Société a opté pour le régime du crédit d'impôt recherche (« CIR ») et du crédit d'impôt innovation (« CII ») au titre des dépenses exposées en 2021 pour certains de ses projets de R&D. Au titre de l'exercice écoulé, Infolegale a comptabilisé un Crédit d'Impôt Innovation (« CII ») de k€ 53 et un Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») de k€ 89.

### 3.6. Provisions pour charges

Les provisions pour charges comprennent une provision relative aux « retours financiers » dus à BPI France au titre des avances conditionnées.

### 3.7. Traitement comptable des conventions d'échanges de prestations

Infolegale a conclu avec des plateformes de diffusion d'informations des conventions d'échanges au titre desquelles Infolegale exécute une prestation de fourniture de données (informations sur les entreprises) et la plateforme fournit en retour, selon les cas, d'autres données ou une prestation publicitaire.

Les prestations réciproques convenues intégrant de la publicité concernent des périodes différentes et ne font pas l'objet d'exécutions symétriques. En application des dispositions de l'article 627-1 du PCG et de la position EC 2005-90 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Infolegale a reconnu dans ses comptes un déséquilibre défavorable de k€ 37 (chiffre d'affaires inférieur aux charges) sur les conventions de l'exercice. La situation étant identique au titre de l'exercice précédent, l'impact net sur les comptes de l'exercice 2021 est donc nul.

Le chiffre d'affaires d'Infolegale concerné par ces conventions d'échanges était de k€ 178 en 2021, dont k€ 143 avec pour contrepartie l'achat de prestations publicitaires ou promotionnelles.

### 3.8. Analyse des provisions reprises

Le détail des provisions est communiqué dans la suite des annexes. Sont analysées à cette rubrique les reprises de provisions enregistrées au cours de l'exercice :

<u>Nature de la provision</u>	Reprise N	Dont avec usage	Dont sans usage
Créances clients	K€ 2	-	K€ 2

## Annexe aux comptes annuels

### 3.9. Impôts différés, accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Le tableau ci-dessous récapitule les économies ou charges futures d'impôt sur les sociétés (« IS ») résultant des divergences temporaires de traitement entre la comptabilité et la fiscalité ainsi que du fait des déficits fiscaux antérieurs reportables. En application des normes comptables, ces éléments ne font pas enregistrés dans les comptes de la Société.

€	Ouverture	Résultat N	Autres variations	Clôture
<b>Divergence sur les actifs</b>				
Prestations à facturer	.	.	.	.
Frais d'acquisition de titres	1 111	(1 111)	.	.
<b>Divergence sur les passifs</b>				
Provisions pour charges	2 093	1 780	.	3 873
Produits constatés d'avance	24 412	129	.	24 541
<b>Autres éléments</b>				
Déficits fiscaux reportables	.	.	.	.
<b>Total des divergences fiscales</b>	<b>27 616</b>	<b>798</b>	.	<b>28 414</b>
Taux de l'IS retenu	26,50%			25,00%
<b>Impôt différé actif (économie future d'IS)</b>	<b>7 318</b>	<b>(215)</b>	.	<b>7 104</b>
<b>Impôt différé passif (charge future d'IS)</b>	.	.	.	.

La réalisation des économies futures d'IS évaluées ci-dessus est conditionnée à la réalisation de résultats taxables futurs positifs.

## 4. Engagements et hors bilan

### 4.1. Garanties relatives aux dettes bancaires

Certaines dettes bancaires, d'un montant à l'origine de k€ 2 500 et présentant un solde en date de clôture de k€ 2 092, font l'objet des garanties suivantes accordées au bénéfice des établissements financiers les ayant octroyées :

- Assurances « homme-clé » avec délégation au bénéfice des établissements financiers.

Par ailleurs, les financements sus visés font l'objet de différents engagements de la part de la Société conformément aux usages pour ce type de conventions.

### 4.2. Engagements relatifs au personnel salarié

#### 4.2.1. Engagements de retraite

Les salariés bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite en application des dispositions légales et conventionnelles. Les droits acquis par l'ensemble du personnel ont été évalués à k€ 169 selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,85 % au 31 décembre 2021
- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 3 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans (salariés nés avant 1955), 67 ans (salariés nés après 1955)
- Taux de charges sociales : 40 %
- Taux de rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans (zéro au-delà)

Ces droits n'ont fait l'objet d'aucune provision dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## Annexe aux comptes annuels

### 4.3. Autres engagements

#### Engagements en matière de crédit-bail et de location longue durée

Les engagements en matière de crédit-bail sont rappelés au tableau « Crédit-Bail » joint dans la suite des annexes (nb: seuls sont présentés les contrats en cours en date de clôture). Les engagements en matière de location longue durée avec option d'achat et de location simple ne sont pas inclus dans les engagements de crédit-bail.

## 5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives

### 5.1. Chiffre d'affaires par activités et marchés géographiques

Le chiffre d'affaires d'Infolegale est réalisé sur le territoire métropolitain à l'exception de k€ 193 réalisés avec les DOM-TOM-COM et l'étranger.

### 5.2. Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

### 5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Montants pris en charges durant l'exercice :

▪ Contrôle légal des comptes	:	k€ 12
▪ Autres diligences	:	néant

### 5.4. Justification de l'exemption de présentation de comptes consolidés

La Société, en tant que société mère d'un groupe, est exemptée de publication de comptes consolidés en application des dispositions comptables relatives aux petits groupes (art. L233-17 et R.233-16 du code de commerce).

### 5.5. Evènements subséquents

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 417 575	680 874		10 098 449
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	185 053	177 430	44 608	317 875
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 602 628</b>	<b>858 304</b>	<b>44 608</b>	<b>10 416 324</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 143	26 428		155 570
- Matériel de transport		26 534		26 534
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 247	41 832	7 631	242 448
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 845		3 845	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>341 234</b>	<b>94 794</b>	<b>11 476</b>	<b>424 552</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	895 344			895 344
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 082	6 542		34 625
<b>Immobilisations financières</b>	<b>923 427</b>	<b>6 542</b>		<b>929 969</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 867 289</b>	<b>959 640</b>	<b>56 084</b>	<b>11 770 845</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 165 508	807 287		8 972 796
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 431	8 839		57 269
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 213 939</b>	<b>816 126</b>		<b>9 030 065</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 916	14 929		57 844
- Matériel de transport		4 363		4 363
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 039	40 604	7 631	168 012
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>177 955</b>	<b>59 896</b>	<b>7 631</b>	<b>230 220</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 391 894</b>	<b>876 022</b>	<b>7 631</b>	<b>9 260 285</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 562 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 625		34 625
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 720 815	2 402 049	318 766
Autres	657 253	657 253	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	149 774	149 774	
<b>Total</b>	<b>3 562 466</b>	<b>3 209 076</b>	<b>353 390</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	45 728
Autres créances	31 175
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>76 903</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	233 231	32 092	1 540	263 784
<b>Total</b>	<b>233 231</b>	<b>32 092</b>	<b>1 540</b>	<b>263 784</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		32 092	1 540	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 440 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 4,40 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions de catégorie A	100 000			100 000
Actions de catégorie B	72 465		72 465	
<b>TOTAL</b>	<b>172 465</b>		<b>72 465</b>	<b>100 000</b>

Les actions de catégorie A comportent un droit de vote double. Les actions de catégorie B bénéficiaient d'un dividende prioritaire.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 093	1 780			3 873
<b>Total</b>	<b>2 093</b>	<b>1 780</b>			<b>3 873</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières		1 780			
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 237 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 164	1 164		
- à plus de 1 an à l'origine	2 092 936	411 662	1 681 274	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 643	417 643		
Dettes fiscales et sociales	1 299 226	1 299 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	581 164	570 083	11 081	
Produits constatés d'avance	2 845 154	2 844 226	929	
<b>Total</b>	<b>7 237 288</b>	<b>5 544 004</b>	<b>1 693 283</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 397 242			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 664
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 732
Dettes fiscales et sociales	540 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	139 810
<b>Total</b>	<b>749 585</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	149 774
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>149 774</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	2 845 154
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>2 845 154</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 548 425	269 598	1 278 827
+ Résultat exceptionnel	4 389	1 163	3 226
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 552 814</b>	<b>270 761</b>	<b>1 282 053</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	38	
Employés	2	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>62</b>	

## Engagements financiers

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				53 499	53 499
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				5 231	5 231
<b>Amortissements</b>				5 231	5 231
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				4 844	4 844
<b>Redevances payées</b>				4 844	4 844
A un an au plus				10 441	10 441
A plus d'un an et cinq ans au plus				16 531	16 531
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				26 972	26 972
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				32 845	32 845
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				32 845	32 845
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				4 740	4 740